



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Collège des IEN-ET-EG

Affaire suivie par
Claire MARLIAS

Téléphone

04 73 99 35 41

Mél.

claire.marlias@ac-
clermont.fr

Secrétariat

Virginie BONNEFOI

Téléphone

04 73 99 35 12

Fax

04 73 99 35 11

Mél.

ce.ien-et-eg
@ac-clermont.fr

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand
cedex 1

**Mesdames et Messieurs les Professeurs de
Mathématiques et de Sciences Physiques**

s/c de

**Madame, Monsieur le Chef d'établissement
des lycées professionnels publics et privés
sous contrat**

Madame, Monsieur le Directeur d'EREA

Madame, Monsieur le Directeur de CFA

Clermont-Ferrand, le 19 septembre 2011

Objet : Lettre de rentrée Mathématiques-Sciences 2011-2012

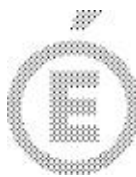
Affectée dans l'académie de Clermont-Ferrand, j'ai le plaisir et l'honneur de succéder à Madame TISON qui a accompagné pendant de nombreuses années dans leur action pédagogique l'ensemble des professeurs de mathématiques et de sciences physiques. Elle fait valoir ses droits à une retraite bien méritée et permettez-moi de lui adresser mes remerciements les plus sincères pour tout le travail mené et de lui formuler tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle vie.

Après des congés qui furent, je l'espère, agréables et reposants, je tiens à vous souhaiter à tous une bonne rentrée scolaire dans vos établissements. Comme les années précédentes, vous serez tenus régulièrement informés, des nouveautés académiques et nationales concernant l'enseignement des mathématiques et des sciences physiques et chimiques dans la voie professionnelle.

Je souhaite la bienvenue aux enseignants nouvellement nommés dans l'académie. Nous accueillons à cette rentrée deux lauréats du concours de recrutement de professeur de lycée professionnel qui sont fonctionnaires stagiaires, je les félicite pour leur réussite au concours et leur souhaite une bonne installation dans leur nouvelle fonction.

Cette note de rentrée vise à vous communiquer diverses informations utiles à votre action, répertoriées selon différents champs.

➤ **Rénovation de la voie professionnelle¹**



2 / 5

Les priorités de la rentrée 2011 s'inscrivent dans la continuité de la rénovation de la voie professionnelle engagée depuis deux ans. Elle voit ainsi l'aboutissement des nouveaux programmes et des nouvelles modalités d'évaluation dans la voie professionnelle, elle se matérialise à cette rentrée par :

- l'entrée en vigueur du programme de mathématiques et de sciences physiques et chimiques de terminale professionnelle paru au BOEN spécial n°2 du 19 février 2009 **pour toutes les classes de terminale baccalauréat professionnel** ;
- la mise en place des nouvelles modalités d'évaluation des mathématiques et des sciences physiques et chimiques parues au BOEN n°20 du 20 mai 2010 **en classe de terminale professionnelle** ;
- l'entrée en vigueur du programme de mathématiques et de sciences physiques et chimiques de CAP paru au BOEN n°8 du 25 février 2010 pour la classe de deuxième année de CAP ;
- la mise en place des nouvelles modalités d'évaluation des mathématiques et des sciences physiques et chimiques parues au BOEN n°8 du 25 février 2010 **dans toutes les classes de CAP.**

Elle prévoit la poursuite des dispositifs d'accompagnement personnalisé et d'enseignements généraux liés à la spécialité. Je précise à ce sujet que le programme complémentaire de mathématiques en classe de terminale professionnelle à donner en fonction des besoins des disciplines d'enseignement professionnel et du projet personnel de poursuite d'études des élèves ne concernera qu'une partie des élèves de terminale professionnelle. Il est constitué de 2 ou 3 modules de formation selon le groupement auquel appartient la spécialité préparée. Le **programme complémentaire** a vocation à être mis en œuvre sur les moyens horaires attribués pour les enseignements généraux aux mathématiques et aux sciences physiques et chimiques, **sur la base d'une partie des moyens horaires accordés pour l'accompagnement personnalisé.**

Vous pouvez acquérir auprès de l'IREM une brochure intitulée « **Le B.A.-BA des maths avant une STS** » rédigée par des enseignants de mathématiques de lycée professionnel et de lycée général : elle est destinée à aider les élèves issus de baccalauréat professionnel à s'adapter à une STS.

« Sujets zéro » pour les nouvelles épreuves ponctuelles de mathématiques et de sciences physiques et chimiques du baccalauréat professionnel (applicables à partir de la session 2012) :

Je tiens également à vous communiquer que des « sujets zéro » pour les nouvelles épreuves ponctuelles de mathématiques et de sciences physiques et chimiques du baccalauréat professionnel ont été produits par le groupe national.

Je vous rappelle que **ces épreuves ponctuelles ne concerneront que les candidats libres, les élèves des établissements privés hors contrat, les apprentis des centres de formation en apprentissage ou des sections d'apprentissage non habilités à la pratique du CCF.**

Les autres candidats (élèves des LP publics, privés sous contrat, les apprentis des CFA habilités à la pratique du CCF et les stagiaires des GRETA seront eux évalués sous forme CCF pour leur baccalauréat professionnel à compter de la session 2012).

¹ Les textes de référence correspondant se trouvent en **annexe 1** de la présente lettre.



Les modalités d'évaluation pour les épreuves ponctuelles sont décrites dans le BOEN n°20 du 20 mai 2010 et j'insiste sur le fait **qu'en mathématiques, un des exercices comporte des questions dont la résolution nécessite l'utilisation des TIC (logiciels ou calculatrices)**. Il convient donc que les candidats soient bien préparés à cette épreuve : un accès régulier aux salles informatiques et/ou une utilisation fréquente des calculatrices graphiques sont nécessaires au cours de la formation.

3 / 5 Ces sujets ont été déposés sur les pages disciplinaires du site académique et sont accessibles à partir de la page d'accueil ou téléchargeables à l'adresse suivante : http://www3.ac-clermont.fr/pedago/maths-sciences-LP/beespip192_322/spip.php?article467

Je vous encourage toutes et tous à en prendre connaissance. Ils devront également être portés à la connaissance des candidats.

De nouvelles spécialités de baccalauréat professionnel ont été créées dans la continuité de la rénovation de la voie professionnelle, il s'agit pour la filière « médico-sociale » du baccalauréat professionnel « accompagnement, soins et services à la personne » (ASSP) option A « à domicile » et option B « en structure » et pour la filière « restauration » des baccalauréats professionnels « cuisine » et « commercialisation et services en restauration ». Par suite, le BEP « carrières sanitaires et sociales » et le BEP « métiers de la restauration et de l'hôtellerie » disparaissent à la rentrée 2011 (seules existent pour cette année scolaire les classes de terminale BEP de ces spécialités). A la rentrée 2011, seules les classes de seconde professionnelle de ces nouveaux baccalauréats professionnels existent.

➤ **Le socle commun de connaissances et de compétences**

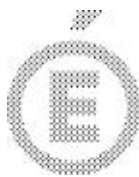
La rentrée 2011 est marquée par l'entrée en vigueur du **livret personnel de compétences** à l'entrée au lycée professionnel ; il retrace la progression de l'élève dans l'acquisition des compétences du socle. Au cours de l'année scolaire 2011/2012, les élèves qui n'ont pas validé toutes les compétences du socle commun auront donc à poursuivre leur acquisition et leur validation. Je rappelle à toutes fins utiles que les nouveaux programmes de mathématiques et de sciences physiques et chimiques de baccalauréat professionnel et de CAP ont été construits de façon à permettre, à travers leurs contenus, la poursuite ou la consolidation en partie des compétences du socle commun non validées.

La consultation du livret personnel de compétences, propre à chaque élève, permettra aux membres de l'équipe pédagogique de :

- cerner plus finement le profil de chacun,
- cibler plus rapidement les besoins spécifiques, d'y répondre en définissant des axes de travail dans le cadre du dispositif d'accompagnement personnalisé et en organisant sa progression pédagogique en conséquence,
- définir une contribution à l'acquisition et à la validation des compétences manquantes de manière collégiale et concertée.

De nombreuses ressources existent et sont consultables en ligne sur le site Éduscol (cf **annexe 2**).

➤ **Le plan académique de formation (PAF 2011-2012)**



La campagne de consultation et d'inscription au plan sera ouverte **du 19 septembre au 6 novembre**. Vous pourrez donc vous inscrire aux actions de formation à candidature individuelle soumises à l'accord de votre chef d'établissement. Vous pourrez y accéder à partir du site de l'académie à l'adresse suivante : <http://formation.ac-clermont.fr/paf/>

Offre de formation continue diplômante permettant d'acquérir le master « Métiers de l'enseignement et de l'éducation » :

4 / 5

Je tiens également à vous informer de la possibilité d'accéder au master des « métiers de l'enseignement et de l'éducation » en formation continue ; elle est offerte aux professeurs (titulaires) de maths-sciences de l'académie, non titulaires d'un master. Cette formation est proposée par l'IUFM d'Auvergne au siège de Clermont-Chamalières et peut-être suivie en trois ans maximum, à raison de deux unités de formation minimum par an. Les compétences des enseignants titulaires sont reconnues par l'attribution de 60 des 120 crédits nécessaires à l'obtention du master. Les 60 crédits restant correspondent à 6 unités de formation (en présentiel ou à distance) qu'il convient de suivre et de valider pour obtenir le master. Pour candidater, vous devez télécharger la fiche de candidature sur www.auvergne.iufm.fr, la remplir et l'adresser au service de la formation continue des enseignants à l'IUFM d'Auvergne et vous inscrire aux stages présents dans le PAF correspondant à certaines des unités de formation.

➤ **Prévention de l'illettrisme**

Un courrier adressé par Monsieur le Recteur relatif à la place du « **lire et écrire** » dans l'enseignement de toutes les disciplines va vous parvenir très prochainement. Je tiens à vous rappeler que la prévention de l'illettrisme doit être une préoccupation permanente de tous les acteurs du système éducatif. La maîtrise de la langue française est une priorité à l'oral comme l'écrit pour l'école du socle commun.

Vous trouverez en **annexe 3** du présent courrier quelques préconisations relatives à la discipline « maths-sciences » pour s'inscrire dans cette action.

Par ailleurs, je vous informe que la place accordée au « lire et écrire » dans les séquences pédagogiques sera particulièrement observée lors des inspections individuelles des professeurs de maths-sciences et pourra être abordée au cours de l'entretien.

➤ **Professeur ayant des missions particulières et inspection pédagogique**

Un enseignant de maths-sciences m'accompagnera cette année en tant qu'aide à l'inspection. Il s'agit de Monsieur Stéphane Bourdin (LP Jean Monnet Yzeure).

➤ **Les pages disciplinaires « maths-sciences » du site académique**

Je vous invite à consulter régulièrement les pages disciplinaires de maths-sciences du site académique de Clermont-Ferrand sur lequel sont déposées de nombreuses ressources et informations pour préparer vos séquences d'enseignement :

http://www3.ac-clermont.fr/pedago/maths-sciences-LP/beespip192_322/

Une équipe dynamique et compétente autour de Frédéric Troubat assure la mise en ligne et le suivi des ressources produites. Elle comprend Messieurs Claude Bogonuk,

Hervé Josency, Olivier Voisin et Philippe Ballarin. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour leur implication et leurs compétences.

Toutes vos contributions sont les bienvenues pour enrichir ce site. Vous pouvez adresser vos productions à un des collègues précédemment cités.



➤ **Rallye mathématique**

5 / 5

Je tiens à vous rappeler qu'un rallye mathématique académique est organisé chaque année par le rectorat en partenariat avec l'IREM, l'APMEP et l'IUFM et qu'il s'adresse non seulement aux élèves des classes de troisième de collège, de seconde de lycée mais aussi depuis trois ans aux élèves des classes de 3DP6 et de seconde professionnelle. Je vous invite à inscrire vos élèves afin de promouvoir la culture scientifique en LP et les inciter à pratiquer des démarches de recherches.

➤ **Communication**

Une liste de diffusion de tous les professeurs de mathématiques et sciences physiques et chimiques de l'académie a été précédemment établie : elle utilise votre messagerie professionnelle (prenom.nom@ac-clermont.fr), je vous précise que je privilégierai ce mode de communication pour vous adresser des messages informatifs et vous remercie par conséquent de la consulter régulièrement, et de la « vider » de temps en temps.

L'ensemble des textes réglementaires utiles à votre action et un lien permettant d'y accéder facilement se trouve en **annexes**. (La lettre de rentrée est en ligne sur le site académique).

Souhaitant que cette nouvelle année scolaire vous apporte satisfaction et réussite au sein de vos classes, je vous assure de ma disponibilité pour partager vos réflexions, répondre à vos interrogations éventuelles et vous accompagner dans votre action.

Je vous remercie de votre investissement au service de la formation des élèves de la voie professionnelle.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite une bonne année scolaire dans vos classes et établissements respectifs.

Claire MARLIAS

Claire.Marlias@ac-clermont.fr